



**PRÉAVIS MUNICIPAL**

**46/2021**

**RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2020**

Municipale responsable : Mme Monique Locatelli, syndique

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

Monsieur le Vice-président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 10 mai 2021, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2020 comprenant le compte de fonctionnement ainsi que le bilan.

### **Préambule**

En date du 14 avril 2021, la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) nous a remis le décompte provisoire des charges péréquatives 2020 dont les montants estimatifs ont été intégrés dans la comptabilité 2020.

Dès la publication des chiffres définitifs, probablement dans le troisième trimestre 2021, le Canton nous remboursera les montants trop perçus sur les péréquations de l'année 2020.

### **Analyse des comptes 2020 :**

Le montant des **charges s'élève à CHF 10'088'768.75** et celui des **revenus à CHF 9'527'260.72**. Il se dégage ainsi un **déficit pour l'exercice de CHF 561'508.03**.

L'ayant déjà expérimenté de nombreuses années, nous savons que les factures cantonales sont très fluctuantes et les projections ne sont donc pas aisées !

Pour l'année 2019, les acomptes péréquatifs encaissés par le Canton se montaient à CHF 3'650'046.00 et le décompte provisoire 2019 du Canton annonçait un supplément estimatif dû par la commune de CHF 817'842.00, montant qui a bien entendu été remboursé.

Pour l'année 2020, les acomptes encaissés par le Canton se sont élevés à CHF 4'963'122.00 et le décompte provisoire que nous venons de recevoir annonce une ristourne provisoire du Canton de CHF 872'080.00. Cette somme nous sera ristournée dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre 2021, dès l'établissement des décomptes définitifs de 2020.

Du côté des produits, pour les rentrées fiscales, nous avons encaissé CHF 6'134'900.00 soit un montant d'environ CHF 263'400.00 de moins qu'en 2019.

Il faut en effet constater une diminution des impôts concernant les personnes physiques de CHF 26'400.00, des personnes morales de CHF 10'100.00, des droits de mutation de CHF 118'300.00, des impôts sur les successions et donations de CHF 81'900.00 et la compensation cantonale RIE III – RFFA de CHF 158'800.00.

Toujours par rapport aux rentrées fiscales 2019, nous constatons une augmentation de CHF 26'400.00 des impôts à la source, de CHF 800.00 des impôts frontaliers, de CHF 32'800.00 de l'impôt foncier, de CHF 40'600.00 des impôts récupérés après défalcatons et de CHF 43'200.00 des impôts sur les gains immobiliers.

Le solde des impôts à encaisser au 31 décembre 2020 (position 9112 du bilan) est de CHF 1'772'855.52.

Cette situation dégage une marge brute d'autofinancement de + CHF 246'514.34 à fin 2020.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

**Gestion des remarques et observations de l'année précédente****Par la Commission de gestion**

Lors de son rapport sur les comptes 2019, la Commission de gestion n'a pas relevé d'erreur particulière, a estimé que les comptes sont bien tenus et que la Municipalité connaît bien ses dossiers.

Comme pour les années précédentes, la Commission de gestion relève que la proportion des finances sur laquelle la commune a un moyen d'action représente environ 15 %, le reste étant imposé par le Canton. Elle tient à mentionner que ces 15 % sont bien gérés dans le respect des budgets et des compétences municipales.

Toutefois, malgré cette bonne gestion, il y a le regret d'avoir un résultat négatif à cause d'une facture sociale et d'une péréquation retardée, malgré les efforts du Canton à fournir plus rapidement et plus précisément des évaluations des montants. Rappelons que l'année précédente, nous avons une situation contraire et un résultat positif pour les mêmes raisons.

Par rapport aux événements sanitaires actuellement en vigueur, il est à prévoir, pour l'exercice 2020, un résultat similaire à 2019, à moins d'un remboursement exceptionnel du Canton !

**Par le réviseur externe****Remarque générale**

Le réviseur rappelle que le produit des impôts sur le revenu et la fortune, la facture sociale et la péréquation intercommunale montrent des valeurs provisoires, donc sujettes à modifications. Il convient donc d'interpréter prudemment les résultats, faussés par le manque d'étanchéité annuelle des recettes fiscales et de l'incidence sur la part de la commune à la facture sociale et sur la péréquation intercommunale.

**Remarques et observations concernant l'exercice 2019****➤ Ordures ménagères**

Cette année, les dépenses de ce dicastère sont financées entièrement par la taxe annuelle.

**➤ Fonds de réserve PCI**

Nous rappelons que les communes disposant d'un coefficient de places d'abri suffisant peuvent, sur demande à l'Etat, prélever dans le fonds de réserve PCI pour équilibrer les dépenses de fonctionnement.

**➤ Décompte provisoire de péréquation et facture sociale**

En avril 2021, la DGAIC a notifié aux communes un décompte provisoire de la péréquation et de la facture sociale, avant audit. Sur la base de ce décompte provisoire, la commune de Chésereux a comptabilisé un passif transitoire pour le solde provisoire dû.

**➤ Provision pour débiteurs douteux**

Cette provision est maintenant présentée dans les fonds de réserve en lieu et place des passifs transitoires comme cela était le cas dans le passé. Ceci est plus cohérent avec la nature du compte.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

**➤ Préavis « rénovation, sécurisation et aménagement place de jeux »**

Dans le cadre du contrôle, une facture a été identifiée, datant du 20 décembre 2019, pour un montant de CHF 63'631.00 lié au crédit d'investissement de la place de jeux et qui a été comptabilisée en 2020 et non en 2019. Ainsi, les comptes d'investissement de ce préavis (9141.43) et le compte des créanciers ordinaires (9200.00) sont sous-évalués de ce montant à fin 2019. Ceci n'a toutefois aucun impact sur l'amortissement ni sur le compte de fonctionnement 2019. Il est toutefois recommandé de respecter le principe de délimitation périodique dans le cadre des investissements.

**Conclusions**

Les comptes sont bien tenus et les remarques formulées n'apportent pas d'autres commentaires. La Fiduciaire profite de ce rapport pour remercier M. Aubert pour le support qu'il a apporté durant la révision.

**Comparaison avec les comptes 2019**

Avant d'analyser poste par poste les **comptes 2020** en fonction du budget, **comparons-les avec l'exercice 2019**. (*Afin de faciliter la lecture, les montants sont arrondis à CHF 100.00*).

**1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Les charges de l'administration ont augmenté de CHF 13'200.00 et les revenus ont diminué de CHF 37'400.00, ce qui dégage des charges en augmentation de CHF 50'600.00, lesquels s'expliquent par quelques frais plus importants principalement à l'administration pour les frais d'archivage supérieurs de CHF 10'200.00, au service des intérêts généraux pour des charges supérieures de CHF 26'700.00.

**2. FINANCES**

Ce chapitre génère CHF 6'401'100.00 de revenus, soit CHF 68'600.00 de moins qu'en 2019. Il dégage aussi CHF 2'285'300.00 de charges, soit CHF 367'800.00 de plus qu'en 2019. Nous relevons que la diminution globale réelle des revenus est de CHF 436'400.00. Ces chiffres tiennent compte du remboursement à « Fonds péréquation année précédente » suite au décompte définitif 2019 pour un montant de CHF 21'000.00, ainsi que de « Adjust. Provisions pertes s/débiteurs » de CHF 136'000.00. Ils tiennent également compte de CHF 246'300.00 prévus nous être ristournés selon le décompte provisoire 2020 pour le « Fonds de péréquation ».

**3. DOMAINES ET BÂTIMENTS**

Ce chapitre, traditionnellement de revenus, en génère CHF 151'800.00 de moins, mais aussi CHF 102'600.00 de charges en moins, ce qui laisse un revenu global de moins de CHF 49'200.00 par rapport à 2019.

Dans « forêts », les charges de fonctionnement nettes, comparées à 2019, ont augmenté de CHF 57'700.00. La cause est moins de vente de bois et plus de frais d'exploitation.

Dans « bâtiments », les revenus nets ont diminué de CHF 20'900.00. La pandémie du Covid-19 est la principale cause; nous avons dispensé les deux auberges communales de leurs loyers : avril à 100 %, mai à 75 % puis décembre à 100 %.

**4. TRAVAUX**

Par rapport à 2019, les charges nettes de ce chapitre ont augmenté de CHF 1'200.00.

Pour 2019, l'excédent de charges par rapport aux revenus est de CHF 517'300.00 et de CHF 518'500.00 pour 2020.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

Dans « routes », il y a une diminution des charges de CHF 37'800.00.

Dans « parcs, promenades, cimetière », les charges nettes ont augmenté de CHF 36'100.00 en raison de divers travaux sur les installations sportives extérieures.

Dans « ordures ménagères et décharges », les comptes sont équilibrés mais une légère attribution au compte du bilan « Fonds recettes affectées Déchets » de CHF 2'200.00 a été effectuée.

Dans « réseau d'égouts et d'épuration », les comptes sont équilibrés. Toutefois, un prélèvement de CHF 22'700.00 a été effectué sur le « Fonds recettes affectées Epuration » partiellement pour compenser une diminution des taxes de raccordement complémentaires.

**5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES**

Pour ce chapitre les charges nettes diminuent de CHF 13'500.00.

Ce résultat provient essentiellement de la diminution des frais de l'enseignement primaire de CHF 7'700.00 et de l'enseignement secondaire de CHF 30'400.00.

Egalement une diminution des charges pour « Temples et cultes » de CHF 13'100.00.

Par contre pour le « Service médical et dentaire », il y a une augmentation des charges nettes de CHF 44'600.00 dues à la pandémie du Covid-19 pour l'achat de masques chirurgicaux au prix fort !

**6. POLICE**

Dans ce chapitre, les charges nettes diminuent de CHF 20'900.00 par rapport à 2019.

Dans « administration », les recettes nettes diminuent de CHF 1'900.00.

Dans « corps de police », les charges nettes augmentent de CHF 1'700.00 en 2020.

Ces variations sont à mettre sur le compte de la réforme policière (partie intégrante des péréquations cantonales). Vous constaterez un versement au Canton en 2019 de CHF 24'902.00 et, en 2020, un remboursement du Canton estimé de CHF 16'827.00.

Dans « protection civile », des travaux dans notre abri PC ont été effectués pour un montant de CHF 36'300.00.

D'autre part, selon les directives de l'ORPC et du Réviseur externe ci-dessus, un prélèvement de CHF 242'500.00 sur « Fonds de réserve contributions de remplacement » a été effectué.

**7. SECURITÉ SOCIALE**

Les charges nettes de ce chapitre sont de CHF 2'793'900.00 pour 2019 et de CHF 2'399'900.00 pour 2020, donnant une diminution des charges nettes de CHF 394'000.00 pour 2020.

Dans « Service social », les charges diminuent en 2020 de CHF 83'900.00 étant donné que depuis 2020 le Canton prend en charge les frais de l'AVASAD (moyennant une bascule d'impôt).

Dans « Prévoyance sociale cantonale », les charges nettes de CHF 2'472'300.00 pour 2019 et celles de CHF 2'161'500.00 pour 2020 procurent ainsi une diminution de charges en 2020 de CHF 310'800.00.

Cette situation nous montre également les fantaisies de la péréquation cantonale indirecte : en 2019, le Canton demande un supplément de CHF 127'488.00 sur le décompte 2019 alors qu'en 2020, le montant estimatif à recevoir du Canton pour 2020 est de CHF 609'002.00.

**Analyse des comptes 2020****Chiffres clés**

Comme vous pouvez le constater dans les documents remis en annexe, la somme du bilan est de CHF 18'032'257.69. Le compte de fonctionnement totalise CHF 10'088'768.75 aux charges et CHF 9'527'260.72 aux revenus. Il boucle avec un déficit de CHF 561'508.03

./.

### Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020

Le montant total des amortissements obligatoires est de CHF 755'193.00.

Les amortissements budgétaires se répartissent comme suit :

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>				
Les Platanes – Etude & Construction	35.330.00	3'363'663	-	46'000
En Cotty – Etude & Construction	35.330.00	2'360'229	-	48'000
Epicerie – Congélateurs – Garage	35.330.00	1'287'575	30	41'000
Les Platanes – Réfection façades	35.330.00	72'852	10	7'285
Construction nouvelle chaufferie	35.330.00	2'015'320	25	80'613
<b>TOTAL PATRIMOINE FINANCIER</b>				<b>222'898</b>
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>				
<b>Forêts</b>				
Entr. toit-façades Combe Gelée	32.331.00	21'687	10	2'169
<b>Total Forêts</b>				<b>2'169</b>
<b>Bâtiments</b>				
Ecole	35.331.00	6'429'696	30	240'000
Aménagement WC publics	35.331.00	90'659	30	3'000
Réfection toiture ZUP	35.331.00	158'803	10	15'883
<b>Total Bâtiments</b>				<b>258'883</b>
<b>Routes</b>				
Modérateurs Rtes Poste/Bonmont	43.331.00	368'459	25	15'000
Modérateur Route de Grens	43.331.00	109'094	25	4'400
Modérateur Route de Crassier	43.331.00	341'636	25	13'700
Réfection Vy de l'Etraz	43.331.00	296'700	20	14'700
Rénovation Route de Bonmont	43.331.00	142'352	20	7'200
Carrefour Routes Grens/Chiblines	43.331.00	286'168	25	11'500
Réfection Ch. En Chardonneret	43.331.00	37'172	20	1'800
Carrefour Laiterie/Route de la Poste	43.331.00	708'324	25	29'300
Porte d'entrée Route de Crassier	43.331.00	160'666	25	6'300
Modérateur Route de la Florettaz	43.331.00	612'136	25	27'000
Modérateur Route de Chiblines	43.331.00	362'799	25	15'800
Ch. piétons Route de la Florettaz	43.331.00	170'073	20	8'500
Porte d'entrée Route de Grens	43.331.00	397'716	25	15'910
Syndicat AF Chésereux – La Rippe	43.331.00	167'108	30	5'570
Aménagement routier GrandsVignes	43.331.00	457'641	25	18'306
Aménagement Parking Piscine	43.331.00	262'908	25	10'516
Réf. Rtes Crassier-Grens-Vieux Coll.	43.331.00	152'156	20	7'608
Achat véhicule Isuzu pour la voirie	43.331.00	36'100	10	3'610
Mise en conformité éclairage publ.	43.331.00	90'310	10	9'031
<b>Total Routes</b>				<b>225'751</b>

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**


---

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
<b>Parcs, promenades, cimetière</b>				
Rénovation place de jeux	44.331.00	53'200	10	5'320
Aménagement terrain de pétanque	44.331.00	36'027	10	3'603
Rénov. installations place de jeux	44.331.00	22'428	10	2'243
Création d'un Jardin du Souvenir	44.331.00	24'851	10	2'485
Rénov.-sécurisation place de jeux	44.331.00	69'592	10	6'959
<b>Total Parcs, promenades, cimetière</b>				<b>20'610</b>
<b>Déchèterie</b>				
Réaménagement de la déchèterie	45.331.00	140'047	10	14'005
<b>Total Déchèterie</b>				<b>14'005</b>
<b>Égouts et Épuration</b>				
Mise conformité égouts Florettaz	46.331.00	106'114	30	3'550
Canal. EC/EU Chalamont-Rte Dôle	46.331.00	219'791	30	7'326
<b>Total Égouts et Épuration</b>				<b>10'876</b>
<b>TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>				<b>532'295</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>755'193</b>
(PATRIMOINES FINANCIER & ADMINISTRATIF)				

**Informations sur les amortissements**

Les ouvrages terminés l'année précédente sont soumis à un amortissement annuel dont la valeur dépend de la nature des travaux. Par contre, les investissements de l'année courante ne sont pas amortis.

Les durées d'amortissement courantes sont les suivantes :

- égouts 30 ans
- bâtiments publics 30 ans
- aménagements de routes et de places 25 ans
- entretien de chaussées 20 ans
- équipements sportifs 10 ans
- machines et véhicules 10 ans

**Commentaires sur le compte de fonctionnement**

**Les variations** les plus significatives **par rapport au budget 2020** sont expliquées dès qu'une différence est importante, soit aux alentours de CHF 10'000.00 et arrondis au CHF 100.00.

1. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**  
Responsable : Monique Locatelli, syndique

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

**10. Autorités**

10.300.00 *Traitement, jeton de présence*  
Budget 2020 : CHF 100'000.00  
Comptes 2020 : CHF 90'000.00  
Différence de charges : - CHF 10'000.00  
Commentaire : diminution des vacations municipales ainsi que des jetons et frais des conseillers communaux étant donné la pandémie Covid-19.

10.317.00 *Réceptions et manifestations*  
Budget 2020 : CHF 18'000.00  
Comptes 2020 : CHF 9'500.00  
Différence de charges : - CHF 8'500.00  
Commentaire : diminution due aux annulations de manifestations et réceptions.

**11. Administration**

11.301.00 *Traitements secrétaire et adjointe*  
Budget 2020 : CHF 98'000.00  
Comptes 2020 : CHF 109'000.00  
Différence de charges : + CHF 11'000.00  
Commentaire : augmentation de charges due à l'augmentation du temps de travail de notre secrétaire adjointe de 40 % à 50 %.

**14. Service des intérêts généraux**

14.317.00 *Réceptions et manifestations*  
Budget 2020 : CHF 12'000.00  
Comptes 2020 : CHF 200.00  
Différence de charges : + CHF 11'800.00  
Commentaire : diminution due aux annulations de manifestations et réceptions.

14.318.20 *Honoraires divers Commune*  
Budget 2020 : CHF 40'000.00  
Comptes 2020 : CHF 66'100.00  
Différence de charges : + CHF 26'100.00  
Commentaire : augmentation due aux honoraires et expertise SDA (surface d'assolement) de la parcelle 117 et au solde de notre participation au programme d'investissement du Massif de la Dôle, entre autres.

14.352.03 *AIAB – Charges de fonctionnement – Piscine/Clubs de sport*  
Budget 2020 : CHF 87'600.00  
Comptes 2020 : CHF 129'300.00  
Différence de charges : + CHF 41'700.00  
Commentaire : budget sous-estimé de CHF 11'600.00 et frais de fonctionnement supplémentaires dus à la situation particulière de la pandémie Covid-19.

14.431.00 *Emoluments*  
Budget 2020 : CHF 12'000.00  
Comptes 2020 : CHF 18'900.00  
Différence de revenus : + CHF 6'900.00  
Commentaire : frais et taxes encaissés pour les divers permis de construire.

./.



---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

14.435.01 *Vente cartes journalières CFF*  
Budget 2020 : CHF 84'000.00  
Comptes 2020 : CHF 46'400.00  
Différence de revenus : - CHF 37'600.00  
Commentaire : les restrictions et confinements dus à la pandémie ont fortement contribué à la perte de revenus.

14.436.00 *Remboursements de Tiers*  
Budget 2020: CHF 0.00  
Comptes 2020: CHF 32'700.00  
Différence de revenus : + CHF 32'700.00  
Commentaire : la perte des cartes CFF non vendues a été répartie au prorata des habitants de chaque commune du groupe Asse et Boiron.

## 2. FINANCES

Responsable : Monique Locatelli, syndique

### 21. Impôts

Ce chapitre, générateur de revenus, est déterminant pour l'équilibre financier de nos comptes.

Budget 2020 : CHF 2'898'600.00 aux charges et CHF 5'939'600.00 aux revenus  
Comptes 2020 : CHF 2'285'300.00 aux charges et CHF 6'401'100.00 aux revenus  
Différence de charges : - CHF 613'300.00  
Différence de revenus : + CHF 461'500.00  
Commentaire : globalement, ce chapitre déterminant pour nos comptes, génère CHF 436'300.00 de revenus en moins qu'en 2019, mais il dégagne CHF 1'074'800.00 de recettes nettes supérieures à nos estimations budgétaires.

Voici les importantes variations par rapport au budget 2020 :

Commençons par le détail sur les diminutions de revenus :

- impôts personnes physiques : - CHF 199'200.00
- impôts à la source : - CHF 39'100.00
- impôts personnes morales : - CHF 18'200.00
- compensation cantonale RIE III-RFFA : - CHF 26'000.00

Mais il y a aussi des augmentations de revenus :

- impôts frontaliers : + CHF 10'900.00
- impôts fonciers : + CHF 70'300.00
- droits de mutation : + CHF 143'100.00
- impôts successions & donations : + CHF 4'800.00
- impôts récupérés après défalcatons : + CHF 35'200.00
- impôts sur les gains immobiliers : + CHF 220'800.00

Par rapport au budget 2020, les ressources dites « conjoncturelles », droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et impôts successions & donations dégagent une plus-value de CHF 368'700.00.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

**22. Service financier****22.321.00 Intérêts des dettes à court terme**

Budget 2020 : CHF 10'000.00

Comptes 2020 : CHF 0.00

Différence de charges : - CHF 10'000.00

Commentaire : aucune dette n'a été contractée en 2020.

**22.351.01 Fonds de Péréquation – Supplément année précédente**

Budget 2020 : CHF 742'267.00

Comptes 2020 : CHF 20'984.00

Commentaire : le montant de CHF 20'984.00 représente le solde entre le décompte provisoire 2019 reçu en 2019 et le décompte définitif reçu en 2020.

**22.451.02 Fonds de péréquation – Décompte provisoire année en cours**

Budget 2020 : CHF 0.00

Comptes 2020 : CHF 246'300.00

Différence de revenus : + CHF 246'300.00

Commentaire : ce revenu estimatif en notre faveur a été annoncé par le Canton en date du 15 avril 2021.

**23. Amortissements & Réserves non ventilés****23.381.00 Ajustements Provision pertes s/Débiteurs**

Budget 2020 : CHF 0.00

Comptes 2020 : CHF 136'000.00

Différence de charges : + CHF 136'000.00

Commentaire : ce montant est une provision sur pertes d'impôts portée en contre partie sur le compte 9282.00 au bilan.

**3. DOMAINES & BÂTIMENTS**

Responsables : Dominique Fleury, municipal, terrains, forêts et alpages

Pascal Steimer, municipal, bâtiments

**31. Terrains****31.314.00 Entretien des terrains et chemins AF**

Budget 2020 : CHF 32'000.00

Comptes 2020 : CHF 18'200.00

Différence de charges : CHF 13'800.00

Commentaire : la réfection de chemins AF prévue n'a pas été effectuée.

**31.480.00 Prélèvement Fonds de réserve chemins AF**

Budget 2019 : CHF 30'000.00

Comptes 2019 : CHF 0.00

Différence de revenus : CHF 30'000.00

Commentaire : comme expliqué ci-dessus, pas utilisé puisque les travaux n'ont pas été réalisés.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

**32. Forêts et Alpages**

- 32.314.35 *Entretien Route de la Dôle*  
Budget 2020 : CHF 20'000.00  
Comptes 2020 : CHF 28'800.00  
Différence de charges : + CHF 8'800.00  
Commentaire : selon convention, les communes de Chésérex, Gingins, ainsi que le Canton et Swisscom participent à la facture d'entretien de la route de la Dôle. Ces travaux sont conduits par le Canton et les coûts de réparation de la route après travaux sont sujets à répartition.
- 32.314.40 *Sylviculture – Soins culturaux*  
Budget 2020 : CHF 22'000.00  
Comptes 2020 : CHF 10'900.00  
Différence de charges : - CHF 11'100.00  
Commentaire : les soins culturaux ont été quelque peu freinés par la pandémie Covid-19.
- 32.352.00 *Participation à charge communale – Triage forestier*  
Budget 2020 : CHF 80'000.00  
Comptes 2020 : CHF 54'300.00  
Différence de charges : - CHF 25'700.00  
Commentaire : les travaux forestiers ont été moins importants que prévu pour les mêmes raisons que ci-dessus.
- 32.435.00 *Vente de bois*  
Budget 2020 : CHF 60'000.00  
Comptes 2020 : CHF 44'100.00  
Différence de revenus : - CHF 15'900.00  
Commentaire : l'exploitation des bois a été retenue par le marché du bois.

**35. Bâtiments**

- 35.309.00 *Autres charges du personnel*  
Budget 2020 : CHF 0.00  
Comptes 2020 : CHF 3'600.00  
Différence de charges : + CHF 3'600.00  
Commentaire : depuis fin 2019, nos employés de conciergerie ont été équipés de vêtements de travail adéquats. Aucun montant n'avait été prévu au budget 2020 pour leur entretien. A cet effet, nous avons prévu une somme de CHF 3'500.00 dans le budget 2021.
- 35.312.40 *Eau/Electricité/Chauffage Bâtiment administratif*  
Budget 2020 : CHF 12'000.00  
Comptes 2020 : CHF 7'200.00  
Différence de charges : - CHF 4'800.00  
Commentaire : ce poste, de même que ceux de l'immeuble « Les Platanes », la salle communale et la salle de gymnastique ont enregistré une baisse des frais de consommation d'énergie due à la diminution d'utilisation durant les périodes de restrictions Covid-19.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**


---

- 35.312.83 *Chauffage – Bâtiments ZUP / Ecole / Piscine*  
 Budget 2020 : CHF 140'000.00  
 Comptes 2020 : CHF 165'300.00  
 Différence de charges : + CHF 25'300.00  
 Commentaire : la stabilisation des frais de réparation n'est pas encore tout à fait une réalité. Voici les rubriques principales concernant les frais de ce poste :
- |  |               |
|--|---------------|
| Fourniture des plaquettes                | CHF 85'950.00 |
| Transport des plaquettes                 | CHF 7'230.00  |
| Divers maintenances/ramonage/électricité |               |
| Systèmes alarme/service piquet, etc      | CHF 35'150.00 |
| Pannes et réparations                    | CHF 37'000.00 |
- 35.315.00 *Entretien des machines & installations*  
 Budget 2020 : CHF 72'000.00  
 Comptes 2020 : CHF 37'900.00  
 Différence de charges : - CHF 34'100.00  
 Commentaire : les frais d'entretien indispensables ont été inférieurs à ceux prévus dans le budget.
- 35.318.00 *Honoraires & Prestations de service*  
 Budget 2020 : CHF 62'000.00  
 Comptes 2020 : CHF 53'500.00  
 Différence de charges : - CHF 8'500.00  
 Commentaire : ici également, les frais ont été inférieurs à ceux prévus dans le budget.
- 35.423.20 *Rev. bât. patr. fin. Auberge La Couronne*  
 Budget 2020 : CHF 26'400.00  
 Comptes 2020 : CHF 20'400.00  
 Différence de produits : - CHF 6'000.00  
 Commentaire : les restrictions imposées au restaurateur par la pandémie nous ont convaincus d'accorder des allègements quant aux loyers : pas de versement pour avril 2020, le 25 % pour mai 2020 et pas de loyer pour le mois de décembre 2020, ce qui explique la différence de recettes.
- 35.423.30 *Rev. bât. patr. fin. Les Platanes*  
 Budget 2020 : CHF 148'000.00  
 Comptes 2020 : CHF 131'900.00  
 Différence de produits : - CHF 16'100.00  
 Commentaire : les restrictions imposées au restaurateur par la pandémie nous ont convaincus d'accorder des allègements quant aux loyers : pas de versement pour avril 2020, le 25 % pour mai 2020 et pas de loyer pour le mois de décembre 2020, ce qui explique la différence de recettes.

**4. TRAVAUX**

Responsables : Patrick Barras, municipal, ordures ménagères  
 Dominique Fleury, municipal, parcs, promenades  
 Yvan Laurent, municipal, cimetière  
 Pascal Steimer, municipal, routes, réseaux d'égouts, d'épuration

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

**43. Routes**43.301.00 *Traitement empl. communal*

Budget 2020 : CHF 54'100.00

Comptes 2020 : CHF 62'600.00

Différence de charges : + CHF 8'500.00

Commentaire : à la fin de son apprentissage, avant son entrée à l'école de recrues début 2021, nous avons accepté de garder M. Sébastien Rey en tant qu'employé communal jusqu'au 31 décembre 2020.

43.309.00 *Autres charges du personnel*

Budget 2020 : CHF 0.00

Comptes 2020 : CHF 3'500.00

Différence de charges : + CHF 3'500.00

Commentaire : depuis fin 2019, nos employés de voirie ont été équipés de vêtements de travail adéquats. Aucun montant n'avait été prévu au budget 2020 pour leur entretien. A cet effet, nous avons prévu une somme de CHF 3'500.00 dans le budget 2021.

**45. Ordures ménagères et décharge**45.380.00 *Attribution Fonds recettes affectées Déchets*

Budget 2020 : CHF 0.00

Comptes 2020 : CHF 2'200.00

Différence de charges: + CHF 2'200.00

Commentaire : la rubrique 45 doit être équilibrée. En cas de revenus supérieurs aux charges, la différence est affectée au Fonds recettes du bilan. Cette année, il a été possible d'attribuer CHF 2'200.00 au fonds de recettes affectées aux déchets.

**46. Réseaux d'égouts, d'épuration**46.314.00 *Entretien égouts*

Budget 2020 : CHF 50'000.00

Comptes 2020 : CHF 77'600.00

Différence de charges : + CHF 27'600.00

Commentaire : frais d'entretien des collecteurs EC-EU en application du PGEE pour CHF 57'800.00 et prévus dans le tableau des dépenses d'investissement 2016-2021.

46.352.00 *Part à charges communales – STEP*

Budget 2020 : CHF 65'000.00

Comptes 2020 : CHF 48'900.00

Différence de charges : - CHF 16'100.00

Commentaire : le budget a été légèrement surévalué.

46.434.01 *Taxe de raccordement + complémentaire*

Budget 2020 : CHF 20'000.00

Comptes 2020 : CHF 37'300.00

Différence de produits : + CHF 17'300.00

Commentaire : les taxes de raccordements perçues sur les nouvelles constructions ou transformations réalisées ont permis de diminuer le prélèvement du Fonds recettes affectées Epuration.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

46.436.00 *Remboursements de Tiers*  
Budget 2020 : CHF 0.00  
Comptes 2020 : CHF 4'500.00  
Différence de produits : + CHF 4'500.00  
Commentaire : frais encaissés pour des contrôles de raccordements des permis de construire.

46.480.00 *Prélèvement Fonds recettes affectées Epuration*  
Budget 2020 : CHF 41'000.00  
Comptes 2020 : CHF 22'700.00  
Différence de charges : - CHF 18'300.00  
Commentaire : la rubrique 46 doit être équilibrée. En cas de charges supérieures aux revenus de ce compte, la différence est prélevée du Fonds recettes du bilan.

**5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES**

Responsables : Yvan Laurent, municipal, instruction publique  
Pascal Steimer, municipal, cultes

**51. Enseignement primaire**

51.352.00 *Part à charges AEE Primaire*  
Budget 2020 : CHF 388'900.00  
Comptes 2020 : CHF 372'800.00  
Différence de charges : - CHF 16'100.00  
Commentaire : le budget de l'AEE a été quelque peu surestimé.

**52. Enseignement secondaire**

52.352.00 *Part à charges AEE secondaire*  
Budget 2020 : CHF 404'600.00  
Comptes 2020 : CHF 352'700.00  
Différence de charges : - CHF 51'900.00  
Commentaire : le budget de l'AEE a également été surestimé.

**56. Service médical et dentaire**

56.313.00 *Coronavirus – Achat matériel*  
Budget 2020 : CHF 0.00  
Comptes 2020 : CHF 54'500.00  
Différence de charges : + CHF 54'500.00  
Commentaire : dû aux prescriptions sanitaires imposées par la pandémie du Covid-19 dès mars 2020 et surtout à la pénurie de matériel adéquat durant les six premières semaines, nous avons réussi, fin avril, à acheter des masques chirurgicaux indispensables mais malheureusement au prix fort !

56.435.00 *Coronavirus – Vente matériel*  
Budget 2020 : CHF 0.00  
Comptes 2020 : CHF 2'700.00  
Différence de revenus : + CHF 2'700.00  
Commentaire : selon l'achat ci-dessus, dans un premier temps, nous avons vendu des boîtes de 50 masques à CHF 50.00, dès mi-juin à CHF 35.00 et depuis mi-octobre à CHF 20.00.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

56.490.00 *Imputations internes – Masques COVID distribués*  
Budget 2020 : CHF 0.00  
Comptes 2020 : CHF 7'300.00  
Différence de produits : + CHF 7'300.00  
Commentaire : ce montant représente les frais pour les boîtes de masques distribuées aux aînés et au personnel communal.

**58. Temples et cultes**

58.352.00 *Parts à Paroisses et Eglises*  
Budget 2020 : CHF 16'000.00  
Comptes 2020 : CHF 8'000.00  
Différence de charges : - CHF 8'000.00  
Commentaire : les travaux prévus dans le budget n'ont pas été réalisés.

**6. POLICE**

Responsables : Monique Locatelli, syndique, administration, contrôle des habitants, service intercommunal de notification des actes de poursuites municipales, corps de police, défense contre l'incendie  
Patrick Barras,  
Yvan Laurent, municipal, protection civile

**60. Administration**

60.352.00 *Solde en faveur des Communes participantes*  
Budget 2020 : CHF 144'000.00  
Comptes 2020 : CHF 137'500.00  
Différence de charges : - CHF 6'500.00  
Commentaire : il s'agit du bénéfice du Service intercommunal pour la notification des actes de poursuites du district de Nyon, diminué de la part de la commune de Chésèrex. Il est intégralement reversé aux communes participantes qui assumeront également un éventuel déficit.

60.452.00 *Part. de l'Office des poursuites*  
Budget 2020 : CHF 250'000.00  
Comptes 2020 : CHF 249'200.00  
Différence de produits : CHF 800.00  
Commentaire : le nombre de dossiers traités par les préposés aux notifications et surtout le nombre d'actes de poursuites notifiés en 2020 est de 5'970.

**61. Corps de police**

61.451.02 *Réforme policière – Décompte provisoire année en cours*  
Budget 2020 : CHF 0.00  
Comptes 2020 : CHF 16'800.00  
Différence de produits : + CHF 16'800.00  
Commentaire : cette augmentation de produits est le montant du décompte provisoire reçu du Canton en relation avec la péréquation 2020 de la Réforme policière.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

**66. Protection civile****65.311.00 Achat matériel et équipement**

Budget 2020 : CHF 0.00

Comptes 2020 : CHF 36'300.00

Différence de charges : + CHF 36'300.00

Commentaire : somme prévue pour le remplacement de lavabos et sanitaires dans l'abri PC de même qu'une participation pour mise en conformité d'abris PC privés.

**65.381.00 Attribution Fonds de réserve abris PC – ORPC**

Budget 2020 : CHF 0.00

Comptes 2020 : CHF 242'500.00

Différence de charges : + CHF 242'500.00

Commentaire : somme globale prélevée sur le Fonds de réserve abris PC – ORPC selon accord du Service de la sécurité civile et militaire – Division protection de la population du canton de Vaud.

Ce montant a été prélevé du compte au bilan 9280.10 Fonds de réserve contributions de remplacement.

**7. SECURITÉ SOCIALE**

Responsable : Monique Locatelli, syndique

**71. Service social****71.390.01 Imputations internes – Masques COVID distribués aux aînés**

Budget 2020 : CHF 0.00

Comptes 2020 : CHF 6'600.00

Différence de charges : + CHF 6'600.00

Commentaire : comme expliqué sous le compte 56.490.00, il s'agit de l'imputation du montant attribué aux masques chirurgicaux distribués aux aînés.

**72. Prévoyance sociale cantonale****72.351.01 Facture Sociale – Décompte provisoire année précédente**

Budget 2020 : CHF 344'541.00

Comptes 2020 : - CHF 2'294.00

Commentaire : le montant de CHF 2'294.00 représente le solde entre le décompte provisoire 2019 reçu en 2019 et le décompte définitif reçu en 2020.

**72.451.02 Facture Sociale – Décompte provisoire année en cours**

Budget 2020 : CHF 0.00

Comptes 2020 : CHF 609'000.00

Différence de recettes: + CHF 609'000.00

Commentaire : ce revenu provisoire sur la facture sociale 2020 nous a été communiqué par le Canton en date du 15 avril 2021.

**Dettes**

Au 31 décembre 2020, la commune de Chésereux n'a pas de dette, n'ayant pas eu besoin d'une Avance à Terme Fixe pour soutenir sa trésorerie.

./.



---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

**Engagement hors bilan**

Le montant total de nos engagements hors bilan au 31 décembre 2020 est de CHF 4'617'445.45 représentant le cautionnement en faveur de l'AIAB de CHF 4'607'279.50 et celui en faveur de l'ORPC du district de Nyon de CHF 10'165.95.

**Conclusion**

Malgré une gestion minutieuse de nos dépenses de fonctionnement, lesquelles sont d'ailleurs très stables d'année en année, 2020 se termine sur un déficit de CHF 561'508.03 malgré la comptabilisation des montants du décompte provisoire des péréquations cantonales 2020 en faveur de Chésereux de CHF 872'080.00 !

Le résultat déficitaire de cet exercice nous rappelle qu'il faut être très vigilant, que la compétence municipale de gestion des comptes communaux n'est pas aisée, surtout due aux fluctuations des charges péréquatives cantonales.

Il est à nouveau nécessaire de rappeler que notre taux d'imposition actuel nécessitera un réajustement dans un proche avenir.

D'autre part, les tractations qui ont eu lieu entre nos associations des communes vaudoises (UCV et AdCV) et le Canton n'ont pas abouti aux conditions demandées, par l'AdCV en particulier.

Comme prévu, le Canton a défendu sa stratégie avec vigueur, ne laissant que peu d'espoir d'améliorations dans l'application des futures « ponctions » cantonales... Le résultat financier 2020 de l'Etat de Vaud en est un exemple très parlant, une fois de plus !

Toutefois, notre mission reste la même, soit de tout mettre en œuvre pour maintenir une bonne gestion de notre commune.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2020**

---

**Décision**

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Vice-président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

**Le Conseil communal de Chésereux**

- dans sa séance du 17 juin 2021
- vu le préavis municipal 46/2021
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

**Décide**

- **d'adopter les comptes communaux pour l'année 2020 tels que présentés.**

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 10 mai 2021 afin d'être soumis au Conseil communal de Chésereux.

Au nom de la Municipalité

La Syndique  
  
M. Locatelli



La Secrétaire  
  
F. Monnaert-Chambaz

**Annexes**

1. Compte de fonctionnement de l'exercice 2020
2. Bilan de l'exercice 2020
3. Détermination de la marge brute d'autofinancement
4. Tableau des engagements hors bilan au 31.12.2020
5. Amortissements budgétaires effectués en 2020
6. Investissements terminés en 2020 ou en cours au 31.12.2020
7. Tableau des comparaisons entre budgets 2020-2021 et comptes 2020